

**CERTIFICAT D'ORIGINE
AU TITRE DE L'EXONERATION TOTAL DU DROIT
D'IMPORTATION EN FAVEUR DE CERTAINS PRODUITS ORIGINAIRES
ET EN PROVENANCE DE CERTAINS PAYS D'AFRIQUE
(LA LISTE EST REPRIS AU VERSO)**



CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

REF. C.C.I 051

N° 0000092

<p>1. Exportateur (non, adresse complète, pays) SANA NOUFOU Tel: 0976... BURKINA FASO</p>	<p align="center">C.O.N°</p> <p>Consulter les notes verso avant de remplir le formulaire</p>		
<p>3. Destinataire (non, adresse complète, pays) Nom du destinataire Adresse complète Pays</p>	<p>2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre LE ROYAUME DU MAROC et Le Burkina Faso</p>		
<p>4. Informations relatives au transport Route / Mer</p>	<p>5. Observations Produit entièrement du Burkina Faso</p>		
<p>6. N° d'ordre ; marque ; numéro ; nombre ; désignation des marchandises et nature des colis (pour les marchandises non emballées indiquer le nombre d'objets ou mentionner "en vrac").</p> <p align="center">Sesame 10 sacs de 50 Kg</p>	<p>7. Poids brut (Kg) ou autre mesure (Kg m³ etc)</p> <p align="center">500 Kg</p>	<p>8. Factures (mention facultative)</p> <p align="center">N° 0135 du 10/10/19</p>	
<p>9. VISA DE LA DOUANE Déclaration certifiée conforme Document d'exportation Modèle n° Du Bureau de douane Pays de délivrance A....., le</p> <p align="center">..... (Signature)</p>	<p>10. DECLARATION DE L'EXPORTATEUR Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat</p> <p align="center">A. Ouagalayon le 10/10/2019 (Signature)</p>		

INC 01 BP 2081 Ouaga 01

<p>11. DEMANDE DE CONTROLE, envoyer à :</p>	<p>12. RESULTAT DU CONTROLE</p>
<p>Le contrôle de l'authenticité et de la régularité du présent certificat, est sollicité,</p> <p>A....., le</p> <p>.....</p> <p>(Signature)</p>	<p>Le contrôle effectué a permis de constater que le présent certificat (*)</p> <p>a bien été délivré par le bureau de douane indiqué et les mentions qu'il contient sont exactes</p> <p>ne répond pas aux conditions d'authenticité et de régularité requises (voir les remarques ci-annexées)</p> <p>A....., le</p> <p>Cachet</p> <p>.....</p> <p>(Signature)</p> <p>(*) Marque d'un X la mention applicable.</p>

Le certificat ne doit comporter ni grattages ni surcharges, Les modifications éventuelles qui y sont apportés doivent être effectuées biffant les indications erronées, et en y ajoutant, le cas échéant, les indications voulues. Toute modification ainsi opérée doit être visée par les autorités douanières du pays de délivrance du certificat d'origine.

Les articles indiqués sur le certificat d'origine doivent se suivre sans interligne et chaque article doit être précédé d'un numéro d'ordre. Immédiatement au-dessous du dernier article doit être tracée une ligne horizontale. Les espaces non utilisés doivent être bâtonnés de façon à rendre impossible toute adjonction ultérieure.

Les marchandises sont désignées selon les usages commerciaux avec les précisions suffisantes pour en permettre l'identification.

Pays bénéficiaires

Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-vert, Comores, Djibouti, Erytrée; Ethiopie, Gambie, Guinée; Guinée-Bissau, Lesotho, Madagascar, Guinée Equatoriale, Liberia, Malawi, Mauritanie, Mozambique, République centrafricaine, Niger, Ouaganda, Rwanda, Sierra Leone, Tchad, République Unie de Tanzanie, Somalie, Soudan, Sao-Tomé et Príncipe, République démocratique du Congo, Zambie.